

ÉTATS FINANCIERS
de la
**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**
Pour l'exercice clos le
31 MARS 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la Fondation), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

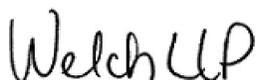
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 26 juin 2020.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

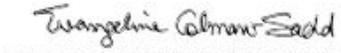
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 000 358 \$	1 334 636 \$
Débiteurs	291 568	383 388
TVH à recevoir	19 204	-
Dépenses payées d'avance	<u>48 673</u>	<u>83 976</u>
	1 359 803	1 802 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>24 425</u>	<u>48 704</u>
	<u>1 384 228 \$</u>	<u>1 850 704 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais cours	207 741 \$	750 789 \$
TVH à payer	-	1 983
Produits reportés - Fonds du Programme international (note 5)	635 345	254 026
Incitatifs à la location	40 604	45 900
Cotisations des membres et formation reportées	<u>11 704</u>	<u>5 063</u>
	895 394	1 057 761
ACTIF NET		
Non affecté	<u>488 834</u>	<u>792 943</u>
	<u>1 384 228 \$</u>	<u>1 850 704 \$</u>

Approuvé au nom du conseil:


..... Administrateur


..... Administrateur

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Produits		
Cotisations et contributions des membres	1 284 717 \$	1 497 912 \$
Fonds du programme international (note 5)	2 090 238	1 365 974
Perfectionnement professionnel	452 474	403 726
Intérêts et autres	<u>20 871</u>	<u>36 146</u>
	<u>3 848 300</u>	<u>3 303 758</u>
Dépenses		
Dépenses directes des programmes		
Recherche, méthodologie et produits d'information	420 254	414 012
Éducation et perfectionnement professionnel	572 752	518 282
Partage des connaissances et réseautage	167 327	209 634
Dépenses du Programme international	<u>1 866 279</u>	<u>1 221 123</u>
	<u>3 026 612</u>	<u>2 363 051</u>
Dépenses générales		
Durabilité et reddition de comptes	679 689	339 979
Exploitation et autres services de soutien	408 497	315 889
Amortissement	<u>37 611</u>	<u>30 831</u>
	<u>1 125 797</u>	<u>686 699</u>
Dépenses totales	<u>4 152 409</u>	<u>3 049 750</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les dépenses	(304 109)	254 008
Actif net non affecté, début de l'exercice	<u>792 943</u>	<u>538 935</u>
Actif net non affecté, fin de l'exercice	<u>488 834 \$</u>	<u>792 943 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE) PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(304 109) \$	254 008 \$
Ajustement pour:		
Amortissement	<u>37 611</u>	<u>30 831</u>
	(266 498)	284 839
Variations du fonds de roulement hors trésorerie:		
Débiteurs	91 820	288 146
TVH à recevoir	(21 187)	7 488
Dépenses payées d'avance	35 303	(48 779)
Créditeurs et frais courus	(543 048)	385 791
Produits reportés - Fonds du Programme international	381 319	4 026
Incitatifs à la location	(5 296)	(5 296)
Cotisations des membres et formation reportées	<u>6 641</u>	<u>(625)</u>
	<u>(320 946)</u>	<u>915 590</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(13 332)</u>	<u>(33 611)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(334 278)	881 979
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 334 636</u>	<u>452 657</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 000 358</u> \$	<u>1 334 636</u> \$

(voir notes ci-jointes)

1. **NATURE DES ACTIVITÉS**

La Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation a été constituée en 1980 par des lettres patentes en vertu des dispositions de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La Fondation a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la "Loi") le 9 septembre 2014.

Conformément aux statuts de prorogation de la Fondation en vertu de la Loi, l'objectif de la Fondation est de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la responsabilisation du secteur public au Canada et à l'étranger. La Fondation assure l'éducation, la recherche et le renforcement des capacités des auditeurs du secteur public et des comités de surveillance parlementaire, en les aidant à travailler avec d'autres fonctionnaires pour un gouvernement responsable. Les produits et services de la Fondation sont largement respectés, référencés et appliqués par les auditeurs, les législateurs et d'autres fonctionnaires au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la Fondation, y compris un apport affecté aux dépenses générales, provient d'Affaires mondiales Canada ("AMC"), tel qu'il est indiqué à la note 5 des présents états financiers. De plus, la Fondation tire environ 58 % de ses cotisations et contributions d'un seul membre. Afin de maintenir son niveau actuel d'opérations, la Fondation doit maintenir ces sources de revenus.

La Fondation a été organisée et est exploitée aux fins décrites ci-dessus et, de ce fait, n'est pas imposable en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement être raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts grevés d'une affectation d'origine externe, le cas échéant, sont initialement reportés et ensuite comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées.

La Fondation établit la cotisation de ses membres sur une base annuelle, lesquelles sont comptabilisées en tant que produits pour l'année à laquelle la cotisation se rapporte.

Les produits liés au perfectionnement professionnel sont constatés dans l'exercice au cours duquel les biens et les services sont rendus ou vendus.

Coûts de développement

La Fondation crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites à la note 1. Les frais facturés pour l'utilisation de ces rapports sont généralement établis de manière à recouvrer les coûts directs. Les frais de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - Suite

Ventilation des charges

Les charges de la Fondation sont présentées dans l'état des résultats et de l'actif net sur une base fonctionnelle. Les dépenses attribuées à une fonction particulière sont directement liées à la production de cette catégorie fonctionnelle et ne sont donc pas considérées comme des dépenses indirectes réparties. La Fondation n'attribue pas ses frais généraux à d'autres catégories de dépenses fonctionnelles.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont initialement inscrits à la juste valeur ajustée des frais de transaction. Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les frais courus. L'encaisse est ultérieurement comptabilisée à la juste valeur. Les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans les opérations dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Apports en nature

Les membres et les autres contributeurs consacrent beaucoup de temps et absorbent eux-mêmes les coûts liés à certaines activités de la Fondation. Ces services sont rendus dans l'exercice normal des activités de la Fondation mais, dans certains cas, leur juste valeur et leur exhaustivité ne peuvent pas être raisonnablement déterminées. Certains de ces services sont des services bénévoles qui ne seraient pas autrement achetés par la Fondation, de sorte qu'ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. D'autres apports de services en nature seraient toutefois autrement achetés par la Fondation si ils n'avaient pas été contribués, et leur juste valeur et leur exhaustivité sont raisonnablement déterminables de sorte qu'ils sont comptabilisés dans les états financiers. L'avantage de la contribution est incluse dans les produits, et il existe une dépense de compensation. Il n'y a donc pas d'incidence sur les résultats d'exploitation nets de la Fondation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles comprennent les meubles, l'équipement de bureau et informatique. L'amortissement des meubles, de l'équipement de bureau et informatique est fourni selon la méthode linéaire sur une période de trois ans. Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel à long terme pour la Fondation, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations incorporelles, c'est-à-dire les logiciels, sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles ont été acquises.

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location, tels que le loyer gratuit, sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé comme un crédit à la charge de location.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - Suite

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et les ajustements sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur initiale des instruments financiers, la recouvrabilité des débiteurs, la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'estimation des provisions pour les frais courus, l'estimation des salaires et avantages attribués aux divers secteurs opérationnels, l'estimation des contributions acquises, des autres accords de financement et des estimations des apports en nature comptabilisés dans les états financiers.

Encaisse

L'encaisse de la Fondation est détenue dans deux comptes d'une banque à charte canadienne, dont la majorité est détenue dans un compte d'investissement de placement affaires, portant intérêt à un taux variable basé sur un accord de taux d'intérêt progressif. Au 31 mars 2020, le solde du compte de placement affaires était de 827 085 \$ (2019 - 1 111 543 \$) et son taux d'intérêt moyen approximatif était de 1,8 % (2019 - taux d'intérêt moyen d'environ 1,9 %). L'autre compte bancaire est un compte caisse sans intérêt et son solde au 31 mars 2020 est de 162 147 \$ (2019 - 222 353 \$). Les liquidités restantes sont détenues dans un compte américain ne portant pas intérêt et son solde au 31 mars 2020 est de 10 493 \$ (2019 - 0 \$)

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers exposent la Fondation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne respectent pas leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de la Fondation est la somme de la valeur comptable de son encaisse et de ses débiteurs. L'encaisse de la Fondation est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à cet instrument est minime. Les soldes des comptes débiteurs sont gérés et analysés de façon continue. Par conséquent, la direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation répond à ses besoins de liquidité en établissant des budgets et des projections de flux de trésorerie futurs pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change des devises étrangères, le risque de taux d'intérêt et le risque prix-autre.

i) *Risque de taux de change*

Le risque de taux de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères. Les instruments financiers de la Fondation sont libellés en dollars canadiens. Par conséquent, la Fondation n'est pas exposée aux fluctuations des taux de change sur ses instruments financiers. Toutefois, la Fondation engage des dépenses en devises étrangères liées à ses activités internationales et est donc exposée aux fluctuations des taux de change sur ses dépenses futures. Le montant en espèces comprend 10 493 \$ initialement libellé en dollars américains.

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation estime qu'elle n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Toutefois, la Fondation détient des instruments financiers à taux variable, soit ses soldes de trésorerie, qui sont exposés au risque de taux d'intérêt.

iii) *Risque de prix - autre*

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés des instruments financiers fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risques des taux de change ou des taux d'intérêt), que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments semblables sur le marché. Étant donné que la Fondation n'a pas investi dans des placements cotés en bourse, elle n'est pas exposée au risque de prix - autre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu des changements importants dans les niveaux d'exposition au risque de la Fondation depuis l'exercice précédent.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées de:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Les meubles, l'équipement de bureau et informatique	112 834 \$	105 406 \$
Amortissement cumulé	<u>(88 409)</u>	<u>(56 702)</u>
	<u>24 425 \$</u>	<u>48 704 \$</u>

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

5. FONDS DU PROGRAMME INTERNATIONAL

Les coûts des programmes internationaux sont financés par Affaires mondiales Canada ("AMC") avec des apports en nature d'experts canadiens du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux, de la Fondation, des bureaux d'audit municipaux, des parlementaires et des Canadiens. AMC paie les coûts directs associés au programme et contribue aux dépenses générales de la Fondation.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Montant reporté au début de l'exercice	254 026 \$	250 000 \$
Avances versées par AMC	<u>2 471 557</u>	<u>1 370 000</u>
	2 725 583	1 620 000
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux dépenses générales	<u>2 090 238</u>	<u>1 365 974</u>
Montant reporté à la fin de l'exercice	<u>635 345 \$</u>	<u>254 026 \$</u>

Une entente avec AMC a été signée le 29 mars 2018 et prévoit un financement total de 14 950 000 \$ jusqu'au 31 mars 2025.

6. SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Le montant total des charges salariales et des avantages sociaux pour l'exercice 2020 s'élève à \$2,137,153 (2019 - \$1,709,115). Les charges salariales et les avantages sociaux sont répartis entre les diverses activités opérationnelles en fonction de l'utilisation des ressources, selon l'estimation de la direction, tel que présenté ci-dessous:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Recherche, méthodologie et produits d'information	393 007 \$	376 107 \$
Éducation et perfectionnement professionnel	278 865	272 292
Partage des connaissances et réseautage	128 184	142 740
Programme international	690 084	554 197
Durabilité et reddition de comptes	528 325	250 977
Exploitation et autres services de soutien	<u>118 688</u>	<u>112 802</u>
	<u>2 137 153 \$</u>	<u>1 709 115 \$</u>

Les charges salariales et les avantages sociaux comprennent des apports en nature d'une valeur de \$285,298 (2019 - \$141,914) qui sont aussi inclus dans les produits de cotisations et de contributions des membres, n'entraînant aucun impact sur les résultats d'exploitation nets de la Fondation.

7. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Fondation s'est engagée à effectuer des paiements en vertu d'un contrat de location-exploitation pour des locaux à bureaux expirant le 30 novembre 2027. Durant l'exercice, sept bails pour des appartements ont été signés pour le Programme international et expirent entre le 31 avril 2020 et le 28 février 2021. Le loyer global minimal payable jusqu'à la date d'expiration est le suivant:

2021	89 953 \$
2022	70 928
2023	70 928
2024	70 928
2025 et au-delà	273 368

8. **COVID-19**

À la mi-mars 2020, avant la fin de l'exercice de la Fondation, le gouvernement du Canada a annoncé des mesures d'urgence en réponse aux préoccupations des agences de santé publique découlant de la propagation de la COVID-19. Par conséquent, la Fondation a suspendu tout déplacement international et a diminué le déplacement domestique considérablement. Donc le fonctionnement du programme international a subi une réduction et tous les cours de formation prévus ont été annulés.

Un degré élevé d'incertitude persiste quant au plein impact économique de la situation. La nature imprévisible de la propagation de la maladie rend difficile la détermination de la durée pendant laquelle les opérations de la Fondation seront affectées. Par conséquent, au moment de la publication de ces états financiers, l'impact sur les opérations de la Fondation n'est pas encore connu.

9. **CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.